CONNECT E-FORM

Boostez vos compétences avec l'innovation digitale

« PROTÉGER SON CONJOINT »

PRÉSENTATION DE LA FORMATION POUR LES PARTICULIERS

Réf. : FPT25A

PROTÉGEZ VOTRE CONJOINT ET SÉCURISEZ L'AVENIR DE VOTRE COUPLE

Vous souhaitez anticiper les aléas de la vie, organiser votre succession ou simplement garantir à votre conjoint des droits solides et une sécurité financière durable ?

Grâce à un accompagnement clair et pratique, vous découvrirez les mécanismes juridiques, fiscaux et patrimoniaux pour protéger votre conjoint, que vous soyez mariés, pacsés ou en famille recomposée.

© Connect E-Form

CE QUE VOUS ALLEZ APPRENDRE

- **Les droits légaux du conjoint survivant,**
- **Les outils** pour aménager votre régime matrimonial,
- **Le rôle du testament et ses clauses spécifiques,**
- **La donation entre époux et ses avantages,**
- **Les solutions patrimoniales :** assurance-vie, démembrement, SCI, conventions,
- **Les stratégies globales** à mettre en place selon la composition familiale.

Protéger son conjoint, c'est bien plus qu'une démarche juridique : c'est un acte d'amour et de prévoyance qui apporte sérénité et équilibre familial.

En suivant cette formation, vous bénéficierez :

- **D'un contenu accessible et illustré** d'exemples concrets,
- **De cas pratiques adaptés** aux familles classiques et recomposées,
- **D'outils concrets** pour bâtir une stratégie sur-mesure.

Ne laissez rien au hasard !
Sécurisez dès aujourd'hui les droits de votre conjoint et garantissez-lui un avenir serein.

OBJECTIFS GLOBAUX PÉDAGOGIQUES

A l'issu de la formation, les apprenants seront capables de :

- **Identifier les droits légaux du conjoint et leurs limites,**
- **Aménager efficacement leur régime matrimonial,**
- **Utiliser le testament et la donation entre époux comme leviers de protection,**
- **Intégrer des solutions patrimoniales** (assurance-vie, démembrement, SCI familiale),
- **Élaborer une stratégie complète adaptée à leur situation familiale,**
- **Prévenir les contestations et conflits potentiels lors de la succession**.

THÉMATIQUES

- **Les droits légaux du conjoint survivant.**
- **Aménager le régime matrimonial.**
- **Le rôle du testament.**
- **La donation entre époux.**
- **Les outils patrimoniaux complémentaires.**
- **Stratégies globales et cas pratiques.**

CONNECT E-FORM

Boostez vos compétences avec l'innovation digitale

« PROTÉGER SON CONJOINT »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Réf. : FPT25A

FORMATION INNOVANTE 100% E-LEARNING, QUI ALLIE INTELLIGENCE ET INTERACTIVITÉ

Durée : 35 heures (100 % e-learning)

Objectif : savoir utiliser les outils juridiques et patrimoniaux pour protéger son conjoint, anticiper les aléas de la succession et garantir un avenir serein au sein du couple.

Programme : 6 modules

Vous souhaitez protéger votre conjoint et lui assurer une sécurité durable ?

Notre formation **« Protéger son conjoint »** est faite pour vous.

Grâce à une approche claire et pratique, vous apprendrez à combiner droits légaux, testaments, donations et outils patrimoniaux pour bâtir une stratégie sur-mesure.

© Connect E-Form

LE PROGRAMME EN DÉTAIL

MODULE 1 - LES DROITS LÉGAUX DU CONJOINT SURVIVANT (6h)

- La réserve héréditaire et la quotité disponible,
- Droits légaux du conjoint selon la présence d'enfants,
- Usufruit légal, option du quart en pleine propriété,
- Cas des familles recomposées et enfants d'un premier lit,
- Exemple pratique : succession avec conjoint + 2 enfants.

> QCM d'évaluation

MODULE 2 - AMÉNAGER LE RÉGIME MATRIMONIAL (5h)

- Les différents régimes matrimoniaux (communauté, séparation, participation),
- Sociétés d'acquêts et clauses spécifiques,
- La clause de préciput : fonctionnement et avantages,
- Le changement de régime matrimonial pour protéger son conjoint,
- Cas pratique : passage d'un régime de séparation à communauté.

> QCM d'évaluation

MODULE 3 - LE RÔLE DU TESTAMENT (6h)

- Testament olographe, authentique, mystique,
- Clauses testamentaires spécifiques au conjoint,
- Comparatif avec et sans testament,
- La clause de partage inégal,
- Cas pratique : rédaction d'un testament type.

> QCM d'évaluation

MODULE 4 - LA DONATION ENTRE ÉPOUX (6h)

- Définition et fonctionnement,
- Étendue des droits offerts par la donation au dernier vivant,
- Comparaison avec les droits légaux du conjoint,
- Avantages et inconvénients de cette stratégie,
- Cas pratique : application chiffrée de la donation entre époux.

> QCM d'évaluation

MODULE 5 - LES OUTILS PATRIMONIAUX COMPLÉMENTAIRES (6h)

- Assurance-vie : clause bénéficiaire au conjoint, primes manifestement exagérées,
- Démembrement de propriété : usufruit au conjoint, nue-propriété aux enfants,
- Quasi-usufruit et convention de restitution,
- Sociétés civiles (SCI familiale) : sécuriser l'usage du logement,
- Cas pratique : clause bénéficiaire démembrée en assurance-vie.

> QCM d'évaluation

MODULE 6 - STRATÉGIES GLOBALES ET CAS PRATIQUES (6h)

- Combiner les outils : régime matrimonial + testament + assurance-vie,
- Adapter la protection selon la composition familiale,
- Stratégies spécifiques en famille recomposée,
- Risques d'abus de droit et contestations des héritiers,
- Atelier pratique : bâtir une stratégie complète pour un couple avec enfants d'un premier lit.

> QCM d'évaluation

COMMENCEZ DÈS AUJOURD'HUI !
Votre couple mérite une protection solide...

... pour transformer l'incertitude en sérénité
et garantir un avenir harmonieux.

CADEAU DE BIENVENUE !

Documents BONUS à télécharger

OFFERTS
POUR TOUTE INSCRIPTION

CONNECT E-FORM
Boostez vos compétences avec l'innovation digitale

SCANNEZ-MOI !

RÉSERVEZ GRATUITEMENT ET SANS ENGAGEMENT VOTRE 1ER RENDEZ-VOUS SUR **CALENDLY**

06 70 74 67 80 contact@connect-e-form.fr www.connect-e-form.fr

CONNECT E-FORM 16 Rue Saint-Antoine du T, Bureau 3 31000 Toulouse – France
SARL au capital de 100 € – Code APE : 721Z – N° TVA : FR16988093670 – RCS Toulouse
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° XX XX XXXXX XX auprès du préfet de la région Occitanie.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.